

## TUTORIEL FAMILLES

### MISE A JOUR DES INFORMATIONS SANITAIRES ET CONTACTS

#### ETAPE 1 : Vérification et mise à jour de vos coordonnées

Afin d'être joignable rapidement, il appartient au responsable légal de chaque enfant de vérifier l'ensemble des coordonnées téléphoniques, courriels et adresses postales de la famille.

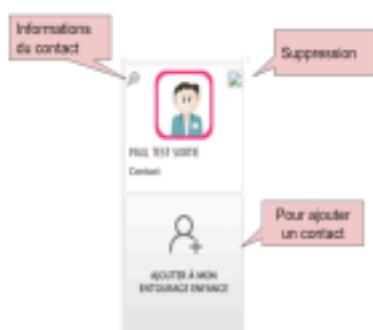
Pour cela : rendez-vous dans la rubrique **Coordonnées** et cliquez sur chaque flèche en bout de ligne.



Sur la page suivante, vérifier les informations. Si tout est correct, Annuler la démarche. Sinon, effectuez les modifications en suivant les indications et VALIDER.

#### ETAPE 2 : Mise à jour des contacts autorisés à venir chercher votre enfant

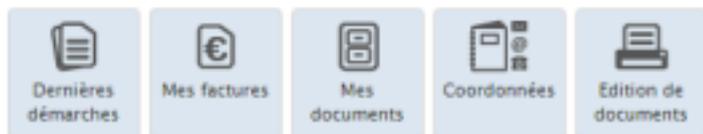
Cliquer sur le bouton  Entourage dans la partie MON ESPACE, sous vos informations personnelles.



### ETAPE 3 : Mise à jour des habitudes alimentaires, informations Santé et autorisations

Se connecter à son espace famille personnel, sur la première page, aller sur le tableau de bord dans la partie **MA FAMILLE**, sur le carré **Informations Inscrit et gérer les autorisations**

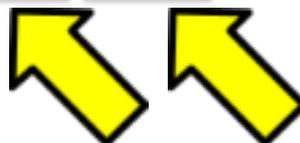
#### MON TABLEAU DE BORD



#### MA FAMILLE



#### DÉMARCHES



Pour vérifier et mettre à jour les données concernant le REGIME ALIMENTAIRE et les éventuels PROTOCOLES D'ACCUEIL INDIVIDUALISES (PAI) de vos enfants, cliquez sur la flèche au bout de la ligne:



Les informations de votre enfant apparaissent. Vous pouvez les mettre à jour, si nécessaire en cliquant sur le bouton **METTRE À JOUR**

Vous devez alors sélectionner les bonnes informations concernant votre enfant. Si pas de changement, il n'y a rien à faire.

**IL CONVIENT DE RENOUELER L'OPÉRATION POUR CHAQUE ENFANT DE LA FAMILLE EN ÂGE D'ÊTRE SCOLARISÉS.**

**SI AUCUNE HABITUDE ALIMENTAIRE N'EST COCHÉE, L'ENFANT BÉNÉFICIERA DU REPAS CLASSIQUE viande, poisson ou œuf en fonction des menus quotidiens.**

Révision au 12 07 2024

Mise à jour des autorisations :



**IL CONVIENT DE RENOUELER L'OPÉRATION POUR CHAQUE ENFANT DE LA FAMILLE EN ÂGE D'ÊTRE SCOLARISÉS.**

**A SAVOIR : Si aucune autorisation n'est renseignée, l'enfant ne pourra participer à aucune activité les mercredis et vacances, et ne pourra sortir seul sur les temps périscolaires.**

#### **ETAPE 4 : Fiche de renseignements sanitaires**

Préparer vos documents moins de 3000 Ko de préférence format Jpeg :

- Photo d'identité récente de l'enfant
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Copie de la page Vaccination du carnet de santé (DT POLIO).

A partir de la page d'accueil de votre famille, cliquer sur le carré **Créer une inscription**, puis cliquer sur la flèche au bout de la ligne sur l'enfant concerné pour la Fiche sanitaire.

#### **MA FAMILLE**



Puis suivre les étapes de la procédure.

Vous recevrez ensuite un mail accusant réception de votre dossier.

Lorsque votre demande aura été traitée, vous recevrez un mail. En cas de traitement négatif, il vous appartiendra de suivre à nouveau la procédure, en apportant les éléments demandés.